



Certifié conforme à l'original

Dehand

UNIGRAINS SA

COMPTES ANNUELS 2025



UNIGRAINS SA
23 Avenue de Neuilly – 75016 Paris Tél : 01 44 31 10 00 Fax : 01 47 20 44 03
<http://www.unigrains.fr>
SA au capital de 7 004 995 € - RCS PARIS 642 008 296 – SIRET 642 008 296 00039



SOMMAIRE

COMPTES INDIVIDUELS 2025

BILAN AU 31 DECEMBRE 2025 (ACTIF)	3
BILAN AU 31 DECEMBRE 2025 (PASSIF)	4
COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2025.....	5
COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2025 (SUITE)	6
ANNEXE AUX COMPTES INDIVIDUELS.....	7
I. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	7
II. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	7
INFORMATIONS SUR LES COMPTES DE BILAN	11
NOTE 1 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	11
NOTE 2 : PARTICIPATIONS.....	11
NOTE 3 : TITRES IMMOBILISES DE L'ACTIVITE DE PORTEFEUILLE (TIAP).....	11
NOTE 4 : PRETS	12
NOTE 5 : AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....	12
NOTE 6 : CREANCES D'EXPLOITATION.....	12
NOTE 7 : CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE.....	13
NOTE 8 : VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	13
NOTE 9 : CAPITAUX PROPRES	13
NOTE 10 : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	14
NOTE 11 : EMPRUNTS ET DETTES	14
NOTE 12 : DETTES D'EXPLOITATION.....	14
NOTE 13 : AUTRES DETTES	14
INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	15
NOTE 14 : PRODUITS D'EXPLOITATION	15
NOTE 15 : PRODUITS FINANCIERS LIES AUX TIAP	15
NOTE 16 : PRODUITS DES PLACEMENTS	15
NOTE 17 : ACTIONNARIAT.....	15
INFORMATIONS SUR LE HORS BILAN.....	16
NOTE 18 : ENGAGEMENTS SUR TITRES	16
NOTE 19 : ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE ET AUTRES ENGAGEMENTS DONNES.....	16
NOTE 20 : ENGAGEMENTS ET GARANTIES REÇUS.....	16
NOTE 21 : ENGAGEMENTS EN MATIERE DE PENSIONS, RETRAITES ET INDEMNITES ASSIMILEES.....	17
AUTRES INFORMATIONS.....	18
NOTE 22 : IMPOTS SUR LES BENEFICES.....	18
NOTE 23 : CHARGES EXCEPTIONNELLES	18
NOTE 24 : EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL	18
NOTE 25 : REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	18
TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS EN 2025.....	19

ACTIF	Notes	Exercice 2025			Exercice 2024
		Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles	1				
Frais d'établissement					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires					
Autres immobilisations incorporelles		1 485 084	1 448 541	36 543	
Immobilisations incorporelles en cours					
Immobilisations corporelles	1				
Constructions		80 505	80 360	145	205
Autres immobilisations corporelles		7 579 164	6 043 807	1 535 357	1 770 406
Immobilisations corporelles en cours					
Immobilisations financières					
Participations	2	194 704 050	1 491 939	193 212 111	216 599 629
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	3	921 413 122	54 107 635	867 305 487	780 940 750
Créances rattachées à des participations		4 703 137	4 270 824	432 312	229 826
Prêts	4	59 551 354	74 070	59 477 284	47 306 881
Autres immobilisations financières	5	15 700 630	503 340	15 197 290	12 372 305
TOTAL I		1 205 217 046	68 020 517	1 137 196 529	1 059 220 002
ACTIF CIRCULANT					
Avances et acomptes versés sur commandes		78 700		78 700	71 111
Créances d'exploitation					
Créances clients et comptes rattachés	6	2 732 216	759 462	1 972 753	1 952 911
Autres créances	6	29 343 839	157 706	29 186 133	29 825 142
Charges constatées d'avance	6 & 7	835 683		835 683	815 288
Valeurs mobilières de placement	8	25 215 317	1 127 242	24 088 075	25 070 904
Disponibilités		9 038 713		9 038 713	19 100 465
TOTAL II		67 244 467	2 044 410	65 200 057	76 835 821
TOTAL GENERAL		1 272 461 513	70 064 927	1 202 396 586	1 136 055 823

PASSIF	Notes	Exercice 2025	Exercice 2024
CAPITAUX PROPRES	9		
Capital social		7 004 995	7 004 995
Primes d'émission, de fusion, d'apport		524 748 281	524 748 281
Réserve légale		700 500	700 000
Autres réserves		3 613 217	3 613 217
Report à nouveau		405 602 606	379 920 074
Résultat de l'exercice		78 029 137	30 723 031
Provisions réglementées		14 376 093	13 487 498
TOTAL I		1 034 074 828	960 197 096
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	10		
Provisions pour risques et charges		3 020 925	2 676 180
TOTAL II		3 020 925	2 676 180
DETTES			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11	137 284 085	108 292 587
Emprunts et dettes financières diverses	11	52 670	53 094
Avances et acomptes clients			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12	1 263 335	1 395 331
Dettes fiscales et sociales	12	14 067 558	13 764 866
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	12	2 130 480	498 000
Autres dettes	13	10 481 511	49 169 971
Produits constatés d'avance	7 & 13	21 194	8 699
TOTAL III		165 300 833	173 182 547
TOTAL GENERAL		1 202 396 586	1 136 055 823

	Notes	Exercice 2025	Exercice 2024
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Production vendue services	14	245 520	320 300
Autres produits d'exploitation	14	2 084 575	2 271 029
		2 330 095	2 591 329
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			46 066
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		4 574	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		2 334 670	2 637 395
CHARGES D'EXPLOITATION			
Autres achats et charges externes		8 115 252	8 350 463
Impôts, taxes et versements assimilés		2 466 451	2 174 692
Salaires et traitements		12 811 947	11 124 208
Charges sociales		6 945 332	4 839 564
Dotations aux amortissements et aux provisions :			
sur immobilisations : dotations aux amortissements		608 295	739 963
sur immobilisations : dotations aux provisions			
sur actif circulant : dotations aux provisions			
Dotations aux provisions			
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			
Autres charges		1 418 492	1 407 213
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)		32 365 769	28 636 103
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		(30 031 099)	(25 998 708)
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		470	
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			5 561
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers liés aux TIAP	15	106 846 885	48 435 854
Dividendes reçus des TIAP		15 387 224	14 343 400
Produits financiers liés aux titres de participation			
Dividendes reçus des titres de participation		7 350	
Produits des placements	16	1 073 369	1 014 735
Reprises sur provisions des participations et autres titres immobilisés		10 686 167	15 180 052
Reprises sur provisions des titres de placement			132 856
Différences positives de change		42 182	456 579
Autres produits financiers		6 880 329	6 037 671
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		140 923 506	85 601 148

	Notes	Exercice 2025	Exercice 2024
CHARGES FINANCIERES			
Charges nettes sur cessions de titres immobilisés			
Pertes sur titres et valeurs immobilisés		816 615	8 080 836
Intérêts et charges assimilées		5 398 840	7 893 557
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Dépréciations des TIAP		20 824 729	9 151 677
Dépréciation de l'activité de placement			6
Dépréciations de l'actif circulant		61 282	44 877
Différences négatives de change		306 083	146 895
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)		27 407 548	25 317 847
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)		113 515 958	60 283 300
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)		83 485 329	34 279 031
PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)			44 811
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	23	1 233 340	2 292 775
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		(1 233 340)	(2 247 965)
Impôts sur les bénéfices (IX)		4 222 852	1 308 035
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		143 258 646	88 283 353
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX)		65 229 509	57 560 322
RESULTAT		78 029 137	30 723 031

Résultat par action : 55.70 euros

Résultat dilué par action : 55.70 euros

I. Faits caractéristiques de l'exercice

Au 31 décembre 2025, la Société UNICEREALES, actionnaire majoritaire, détient 67,77 % du capital social.

La société SA SAIAM a fait l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine (TUP) au profit de la société UNIGRAINS en date du 3 décembre 2025. Cette opération a généré un mali de 174 422 € qui a été affecté de la manière suivante :

- Mali technique : 1 840 € comptabilisé au niveau des immobilisations financières ;
- Vrai mali : 172 582 € comptabilisé en charges financières.

La société SAS UNIGRAINS PARTENAIRE a fait l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine (TUP) au profit de la société UNIGRAINS en date du 12 décembre 2025. Cette opération a généré un boni de 1 766 640 € qui a été affecté en autres produits financiers.

La société SCI UNI-UN a fait l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine (TUP) au profit de la société UNIGRAINS en date du 27 décembre 2025. Cette opération a généré un boni de 34 004 € qui a été affecté en autres produits financiers.

II. Principes, règles et méthodes comptables

a) Présentation des comptes

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de commerce (articles L123-12 à L123-28) et du règlement ANC 2014-03 tel que modifié par le règlement ANC n° 2022-06 applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

L'exercice clos le 31 décembre 2025 constitue le premier exercice d'application du règlement ANC n° 2022-06.

Les principaux changements introduits par le règlement ANC n° 2022-06 portent sur :

- Une nouvelle définition du résultat exceptionnel afin de limiter ce résultat aux événements majeurs inhabituels ainsi que

les écritures comptables d'origine purement fiscales.

Le résultat exceptionnel s'élevait à (2 248) K€ au titre de l'exercice 2024 dont (889 K€) d'amortissements dérogatoires et (1 404 K€) de dotations concernant une provision pour risques sur litiges.

Au titre de l'exercice 2025, le résultat exceptionnel s'élève à (1 233 K€) dont (889 K€) d'amortissements dérogatoires et (345 K€) de dotations concernant une provision pour risques sur litiges (voir Note 10 – Provisions pour risques et charges). Pour rappel, au titre des exercices précédents, par dérogation aux règles comptables courantes, afin de mieux refléter le résultat de l'activité habituelle de la société UNIGRAINS, le résultat de l'activité de portefeuille et notamment les gains ou pertes en capital figuraient en résultat financier et non en résultat exceptionnel.

- La suppression de l'utilisation des comptes de transfert de charges.

Les transferts de charges s'élevaient à 23 K€ au titre de l'exercice 2024 et figurent dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions » pour la présentation du Compte de résultat.

- Une mise à jour du plan de comptes et une rationalisation des modèles d'états financiers.

Ces modifications ont été prises en compte pour la présentation des comptes 2025 et n'ont pas entraîné de changements significatifs.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.



Les principes et méthodes d'évaluation appliqués sont conformes à ceux de l'exercice précédent.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

La présentation du compte de résultat est inspirée de l'avis N°30 du 13 février 1987 du Conseil National de la Comptabilité qui propose une présentation mieux adaptée à la nature de l'activité de la société, en ce qui concerne la présentation de l'activité de portefeuille.

b) Règles de comptabilisation

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont enregistrées à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition TVA non récupérée incluse.

Les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée probable d'utilisation selon la méthode linéaire :

- Agencements : 10 ans
- Mobilier de bureau : 10 ans
- Installations : 5 ans
- Véhicules : 4 ans
- Matériel de bureau : 3 ans
- Logiciels : 3 ans

Immobilisations financières

Les immobilisations financières figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Lorsque la valeur économique des participations ou la valeur de marché des autres titres devient inférieure à leur valeur d'acquisition, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence. Lorsque la valeur de marché n'existe pas ou présente une incertitude dans sa détermination, la valeur des participations est comparée à la quote-part de situation nette telle qu'elle résulte du dernier bilan disponible. La différence donne lieu à constatation d'une dépréciation.

Les moins-values latentes donnent lieu à la constitution d'une dépréciation relative au portefeuille titres.

La valorisation du portefeuille au 31 décembre 2025 a été réalisée avec des méthodes stables par rapport à l'exercice précédent.

En ce qui concerne les fonds communs de placement à risque (FCPR) / fonds professionnels de capital investissement (FPCI), conformément aux pratiques de place, ne sont comptabilisées que les sommes effectivement appelées, les engagements non appelés étant enregistrés en hors bilan.

En cas de cession de titres de participation, de titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP), les titres les plus anciens d'une même société ou d'une même catégorie de valeurs sont réputés vendus les premiers (application de la règle PEPS ou FIFO).

Sont distingués, parmi les immobilisations financières, les éléments suivants :

Titres de participation, parts dans les entreprises liées

Cette catégorie comprend également les obligations remboursables, convertibles ou attachées à des Bons de Souscription d'Action, susceptibles de donner accès au capital, dès lors que ces titres sont détenus dès l'origine avec cette finalité dans le cadre de la politique de gestion des participations.

Les titres de participation, parts dans les entreprises liées comprennent les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité d'UNIGRAINS, et notamment ceux répondant aux critères suivants :

- Les titres de sociétés dont les administrateurs ou dirigeants sont communs avec ceux d'UNIGRAINS, permettant l'exercice d'une influence notable sur l'entreprise,

- Les sociétés dont le capital social est détenu pour au moins 20% de manière directe ou indirecte, ou jusqu'à 5% quand un poste d'administrateur est détenu et qu'une influence notable est exercée (quand aucun actionnaire ne dispose de la majorité des droits de vote et que UNIGRAINS est l'un des trois premiers actionnaires).

Leur évaluation se fait à la valeur d'usage. Les principaux critères retenus pour la détermination de cette valeur sont l'actif net, la valeur de marché, les données prévisionnelles et l'utilité pour UNIGRAINS de détenir cette participation.



Une dépréciation est constituée lorsque, pour un titre, la valeur d'inventaire est inférieure au prix de revient.

Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)

Conformément à l'avis du Conseil National de la Comptabilité, les titres inscrits sous cette rubrique concernent les investissements :

- Destinés à dégager à plus ou moins longue échéance une rentabilité suffisante,
- et pour lesquels l'investisseur n'intervient pas dans la gestion.

Ces titres sont enregistrés pour leur valeur historique. Les frais accessoires des titres acquis ne sont pas inclus dans le coût d'acquisition.

A la clôture de l'exercice, il est procédé à l'évaluation de ce portefeuille, titre par titre, en retenant comme valeur d'inventaire une valeur qui tient compte de l'actif net, des perspectives d'évolution générale de la société dont les titres sont détenus, et qui est fondée notamment sur la valeur de marché (cours de bourse de clôture, référence à des transactions, valeur de rendement, actif net réévalué).

Une dépréciation est constituée lorsque, pour un titre, la valeur d'inventaire est inférieure au prix de revient.

Prêts et Créances rattachés

Les prêts et comptes courants sont enregistrés au bilan pour leur valeur nominale. Selon le principe d'indépendance des exercices, les intérêts courus sont compris dans les produits de l'exercice.

Une dépréciation est constituée dans le cas où apparaîtrait, en fin d'exercice, une perte probable.

Opérations en devises

Les opérations en devises sont enregistrées au cours de la devise à la date de transaction. A la fin de l'exercice, la trésorerie, les créances ou dettes sont convertis au cours de clôture. Pour les postes bénéficiant d'une couverture de change, aucune réévaluation de change n'est constatée.

Des provisions sont constituées pour tenir compte des pertes de change latentes ; pour les opérations comportant une couverture de change, seule la fraction non couverte donne lieu à provision.

Créances d'exploitation

En application des règles générales d'évaluation du PCG, les créances sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale, et par prudence, une dépréciation est constituée lorsqu'apparaît une perte probable.

Valeurs mobilières de placement et trésorerie

Leur prix de revient brut correspond à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition comptabilisés immédiatement en charges.

Les prêts et instruments de trésorerie sont enregistrés au bilan pour leur valeur nominale. Selon le principe d'indépendance des exercices, les intérêts courus sont compris dans les produits de l'exercice.

En cas de cession, la méthode FIFO est appliquée. A la clôture de l'exercice, la valeur d'inventaire est estimée en tenant compte du prix de marché.

Il est constitué une dépréciation lorsque, pour une même catégorie de titres, la valeur d'inventaire est inférieure aux prix d'acquisition.

Disponibilités

Au 31 décembre 2025, le montant des disponibilités s'élève à 9 M€.

Provisions pour risques

Au-delà des dépréciations qui couvrent les risques d'évaluation des titres en portefeuille, la Société enregistre au passif du bilan, des provisions pour risques destinées à couvrir les risques identifiés au cas par cas, liés à l'activité de la Société.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel comprend notamment :

- Les produits et les charges directement liés à un événement majeur et inhabituel,
- Les écritures comptables d'origine purement fiscale. Il en est ainsi de la constitution ou la reprise de provisions réglementées, y compris les amortissements dérogatoires comptabilisés pour des raisons fiscales.



Impôt sur les sociétés

En France, le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 25%. Toutefois, les plus-values à long terme sur titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme pouvant bénéficier du régime fiscal des plus-values à long terme sont exonérées d'impôt sous réserve de la taxation d'une quote-part de frais et charges qui reste comprise dans le résultat ordinaire de l'exercice (12% du résultat brut des PV de cession).

Un traitement fiscal particulier a été adopté pour certains titres existants au 1er janvier 2002, pour lesquels la valeur fiscale à retenir en cas de cession n'est pas la valeur comptable d'origine, mais celle de leur évaluation au 1er janvier 2002.

Par ailleurs, les sociétés françaises sont soumises sur la base de l'impôt dû, à une Contribution additionnelle de 3,3 % (après application d'un abattement de 0,76 M€) instaurée en 2000.

En outre, au titre du régime des sociétés mères et filiales, les dividendes reçus des sociétés dans lesquelles la participation fiscale est au moins égale à 5 % sont exonérés à hauteur de 95%. Depuis le 01/01/95 une convention d'intégration été conclue entre UNIGRAINS et certaines de ses filiales. UNIGRAINS est société tête de groupe du groupe d'intégration fiscale composé des sociétés UNIGRAINS DIVERSIFICATION, UNIGRAINS EQUIPEMENTS, TMG, MECATHERM, AUXINEA, MAMATA, UNIGRAINS AVENIR et UNILIS AGTECH. UNIGRAINS PARTENAIRE est sorti du périmètre au 01/01/2025 suite à la TUP intervenue au cours de l'exercice.

Les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale, et les économies d'impôt réalisées par le groupe sont conservées par la société mère UNIGRAINS.

Pour la détermination du résultat fiscal d'ensemble, les éléments faisant double emploi sont éliminés, les déficits (et moins-values nettes à long terme) sont pris en compte au niveau de la société mère.



Note 1 : Immobilisations corporelles et incorporelles

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Valeur au 31/12/2024	Acquisitions de l'exercice	Virt de poste à poste	Cessions/Sorties de l'exercice	Valeur au 31/12/2025
Immobilisations incorporelles	1 859	39	0	414	1 485
Autres immobilisations incorporelles	1 859	39	0	414	1 485
Autres immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	7 336	371	0	47	7 660
Immeubles, terrains	81	0	0	0	81
Agencements	5 991	1	189	0	6 182
Matériel et mobilier de bureau	1 231	180	0	47	1 364
Autres (mat.de transp.)	34	0	0	0	34
Immobilisations corporelles en cours	0	189	-189	0	0
TOTAL	9 196	410	0	461	9 145

Amortissements et dépréciations (en milliers d'euros)	Valeur au 31/12/2024	Dotations de l'exercice	Virt de poste à poste	Reprises de l'exercice	Valeur au 31/12/2025
Immobilisations incorporelles	1 859	3	0	414	1 449
Autres immobilisations incorporelles	1 859	3		414	1 449
Immobilisations corporelles	5 566	606	0	47	6 124
Immeubles, terrains	80	0		0	80
Agencements	4 582	408		0	4 990
Matériel et mobilier de bureau	878	194		47	1 026
Autres	25	3		0	28
TOTAL	7 425	608	0	461	7 573

Note 2 : Participations

En milliers d'euros	31/12/2024	Acquisitions/ Augmentations	(Cessions)/ (Sorties)	31/12/2025
Valeurs brutes	218 266	15 477	-39 039	194 704
Dépréciations	-1 667	0	175	-1 492
TOTAL	216 600	15 477	-38 864	193 212

Note 3 : Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)

En milliers d'euros	Valeur brute au 31/12/2025	Dépréciations	Valeur nette au 31/12/2025	Valeur nette au 31/12/2024
Actions	694 204	-43 054	651 150	547 699
Obligations	76 762	-1 358	75 404	90 199
Parts de Fonds	150 447	-9 696	140 751	143 043
TOTAL	921 413	-54 108	867 305	780 941

Acquisitions et cession des TIAP

En milliers d'euros	31/12/2024	Acquisitions/ Augmentations	(Cessions)/ (Sorties)	31/12/2025
Actions	577 532	182 479	-65 807	694 204
Obligations	94 297	16 249	-33 784	76 762
Parts de Fonds	152 892	38 107	-40 551	150 447
TOTAL	824 720	236 835	-140 142	921 413

Variation des dépréciations du portefeuille TIAP

En milliers d'euros	Dépréciations au 31/12/2024	Dotations	Reprises	Dépréciations au 31/12/2025
Actions	29 833	18 702	-5 481	43 054
Obligations	4 098	0	-2 740	1 358
Parts de Fonds	9 848	2 105	-2 257	9 696
TOTAL	43 779	20 806	-10 478	54 108

Note 4 : Prêts

En milliers d'euros	Valeur brute au 31/12/2025	Dépréciations	Valeur nette au 31/12/2025	Valeur nette au 31/12/2024
Prêts	59 551	74	59 477	47 307
TOTAL	59 551	74	59 477	47 307

Acquisitions et cession des prêts

En milliers d'euros	31/12/2024	Acquisitions	(Cessions)	31/12/2025
Prêts	47 307	15 112	-2 867	59 551
TOTAL	47 307	15 112	-2 867	59 551

Note 5 : Autres immobilisations financières

En milliers d'euros	31/12/2024	Acquisitions/ Augmentations	(Cessions)/ (Sorties)	31/12/2025
Obligations	0	0	0	0
ICNE	12 348	11 926	-9 107	15 166
Dépôts et fonds de garantie	25	0	0	25
TOTAL (en valeur nette)	12 372	11 926	-9 107	15 191

Note 6 : Créances d'exploitation

En milliers d'euros	Montant total	Échéances à un an au plus	Échéances à plus d'un an et cinq ans au plus
Avances et comptes courants Groupe et associés (cash pooling)	6 603	6 603	
Créances fiscales	80	80	
Autres créances de l'actif circulant	24 475	3 738	20 738
Charges constatées d'avance	836	836	
TOTAL (en valeur nette)	31 995	11 257	20 738

Produits à recevoir

En milliers d'euros	31/12/2025
Immobilisations financières	15 702
Créances rattachées à des participations	127
Autres immobilisations financières	15 575
Créances	22 083
Créances clients et comptes rattachés	0
Autres créances	22 083
Valeurs Mobilières de Placement	0
Disponibilités	42
	37 827

Note 7 : Charges et produits constatés d'avance

En milliers d'euros	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	836	21
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
	836	21

Note 8 : Valeurs mobilières de placement

En milliers d'euros	Valeur brute comptable au 31/12/2025	Dépréciations	Valeur nette comptable au 31/12/2025	Valeur nette au 31/12/2024
Obligation & autres titres	11 029	0	11 029	5 065
Titre à revenu variable	14 187	-1 127	13 060	20 006
TOTAL	25 215	-1 127	24 088	25 071

Note 9 : Capitaux propres

En milliers d'euros	Valeur au 31/12/2024	Affectation du résultat	Variation de l'exercice	Valeur au 31/12/2025
Capitaux propres	960 197	0	78 918	1 034 075
Capital entièrement libéré	7 005			7 005
Primes d'émission, de fusion, d'apport	524 748			524 748
Dont Réserve indisponible	462 265			462 265
Dont Réserve technique	62 483			62 483
Réserve légale	700			700
Autres réserves	3 613			3 613
Provisions réglementées - Amortissements dérogatoires	13 487		889	14 376
Report à nouveau	379 920	25 683		405 603
Résultat de l'exercice	30 723	-30 723	78 029	78 029
Dividendes		5 040		

Note 10 : Provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	31/12/2024	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		31/12/2025
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions pour risques					
- Sur litiges	2 676	345			3 021
- Autres provisions pour risques	0				0
Provisions pour charges	0				0
TOTAL	2 676	345	0		3 021

Note 11 : Emprunts et dettes

En milliers d'euros	Montant total	Échéances à un an au plus	Échéances à plus d'un an et cinq ans au plus	Échéances à plus de cinq ans
Emprunts et dettes établissements de crédit	137 284	284	137 000	
Dettes financières diverses	0	0		
Dépôts et cautionnements reçus	53	4	49	
TOTAL	137 337	289	137 049	0

Note 12 : Dettes d'exploitation

En milliers d'euros	Montant total	Échéances à un an au plus	Échéances à plus d'un an et cinq ans au plus	Échéances à plus de cinq ans
Dettes fournisseurs	1 263	1 263		
Dettes sur immobilisations	2 130	2 130		
Dettes fiscales et sociales	14 068	14 068		
TOTAL	17 461	17 461	0	0

Charges à payer

En milliers d'euros	31/12/2025
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	284
Emprunts et dettes financières divers	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	475
Dettes fiscales et sociales	11 061
Autres dettes	11
TOTAL	11 831

Note 13 : Autres dettes

En milliers d'euros	Montant total	Échéances à un an au plus	Échéances à plus d'un an et cinq ans au plus	Échéances à plus de cinq ans
Compte courant de trésorerie	11	11		
Comptes courants liés au groupe d'intégration fiscale	962	962		
Compte d'attente lié au groupe d'intégration fiscale	9 508	9 508		
Déficits sociétés intégrées				
Autres dettes diverses	0	0		
Produits constatés d'avance	21	21		
TOTAL	10 503	10 503	0	0

Note 14 : Produits d'exploitation

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Production vendue services	246	320
Autres produits d'exploitation	2 085	2 271
TOTAL	2 330	2 591

La production de services comprend notamment les commissions facturées sur les interventions.
Les autres produits d'exploitation correspondent principalement à la refacturation des charges intragroupe et des charges de loyers.

Note 15 : Produits financiers liés aux TIAP

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Plus-values de cessions d'actions	98 998	40 119
Prime de non-conversion	46	0
Intérêts sur obligations	5 160	4 399
Intérêts sur parts de fonds	2 229	3 609
Plus-values sur immobilisations financières	0	0
Autres produits financiers liés aux TIAP	138	121
Plus-values sur parts de fonds	275	188
TOTAL	106 847	48 436

Note 16 : Produits des placements

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Plus-values sur portefeuille de placements	993	948
Produits d'intérêts de contrats à terme et de certificats de dépôt	0	0
Revenus des VMP	81	66
Autres produits financiers	0	0
TOTAL	1 073	1 015

Note 17 : Actionnariat

Le capital social d'UNIGRAINS est de 7 millions d'euros et est divisé en 1 400 999 actions de 5 euros.



Note 18 : Engagements sur titres

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Engagement Titres	80 643	94 342

Les titres à recevoir correspondent pour l'essentiel à l'engagement pris par la société dans le cadre des souscriptions à des Fonds Commun de Placement. La contrepartie de cet engagement est le paiement à la livraison de ces titres constitutif d'un engagement à payer.

Note 19 : Engagements de financement et de garantie et autres engagements donnés

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Engagements de financement	0	0
Engagements de garantie	1 354	1 330
<i>FERT & Pluriagri</i>	<i>1 306</i>	<i>1 282</i>

Autres engagements donnés :

- Engagement donné à un dirigeant de verser une prime équivalente à 6 mois de salaire brut fixe en cas de rupture du mandat, sauf en cas de révocation pour faute lourde ou grave.

Note 20 : Engagements et garanties reçus

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Cautions et avals reçus	0	31 250
Dividendes préciputaires	0	0

Les engagements reçus présents au 31 décembre 2024 concernaient des obligations qui ont fait l'objet d'une cession au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

En novembre 2020, la société avait renégocié son crédit renouvelable en augmentant son montant d'encours de 125 M€ à 250 M€. La maturité était de 5 ans (échéance 13 novembre 2025).

Un avenant a été signé le 30 juillet 2024, prolongeant de 2 années le contrat initial (échéance 12 novembre 2027) et ouvrant la possibilité d'une extension de l'encours de 50 M€,

Le 9 juillet 2025, Unigrains a souhaité bénéficier de cette option, portant l'encours total à 300 M€ à partir du 1er octobre 2025.

La société reste soumise au respect des mêmes covenants rappelés ci-dessous :

- Ratio dettes financières / fonds propres consolidés inférieur à 0,3
- Trésorerie consolidée supérieure à 25 M€.

Au 31 décembre 2025, le nombre de tirages est de cinq pour un montant de 137 M€ (50 M€, 35 M€, 27 M€, 15 M€, et 10 M€).

Les covenants ratio dettes financières / fonds propres consolidés inférieurs à 0,3 (0,129 au 31/12/2025) et trésorerie consolidée supérieure à 25M€ (34 M€ au 31 décembre 2025) sont respectés. Le calcul a été fait hors Unigrains Equipements et ses filiales conformément à l'article 21 .4 du RCF.

Note 21 : Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées

L'établissement n'a pris aucun autre engagement particulier en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées. Les régimes de retraites obligatoires sont à cotisations définies (régime de base : Mutualité Sociale Agricole, régime complémentaire ARRCO : CAMARCA, régime complémentaire AGIRC : CRCCA, régime supplémentaire par capitalisation : CCPMA Retraite).

Concernant les indemnités de départ volontaire à la retraite à l'horizon de leur 65ème année des salariés présents aujourd'hui, une simulation tenant compte de la progression de leur rémunération et de la probabilité décroissante de départ de la société par tranches successives d'âges aboutit à une valeur actualisée de 738k €.

Les hypothèses retenues pour évaluer cette provision sont les suivantes :

- Taux de charges patronales : 60%, les charges sociales ont été provisionnées car la mise à la retraite est par hypothèse à l'initiative de l'employeur
- Taux d'actualisation de 4,04% hors inflation
- Age de départ à retraite : 65 ans

Afin de déterminer les engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées, il a été décidé de retenir, à partir de l'exercice 2021, la recommandation n°2013-02 de l'ANC en appliquant la méthode 2 conformément aux dispositions de la norme IAS 19.



Note 22 : Impôts sur les bénéfices

en euros	UNIGRAINS	UNIGRAINS AVENIR	UNIGRAINS DIVERSIFICATION	UNIGRAINS EQUIPEMENTS	UNILIS AGTECH	31/12/2025 MECATHERM	TMG	AUXINEA	MAMATA	Imputation déficit antérieur	Opérations intragroupe
Total du groupe au taux normal	31 768 035										
	11 934 142	-311 072	5 255 857	-160 858	-249 376	16 265 249	-5 021 758	50 489	-297 349	0	4 302 710
Plus values à LT au taux de 15%	15 505 113										
	17 341 438	0	0	0	0	0	0	0	0	-1 836 325	0
Impôt théorique sur les sociétés*	10 977 650										
Impôt théorique sur les sociétés*	5 584 752	0	1 313 964	0	0	4 066 312	0	12 622	0		
Impôt théorique sur le groupe (via l'intégration fiscale)*	10 267 776										

* hors contribution additionnelle

La charge globale d'impôt constatée chez Unigrains intègre par ailleurs les éléments suivants :

- La comptabilisation du crédit d'impôt mécénat (406€)
- L'imputation d'un crédit d'impôt recherche (297k€)
- L'imputation d'un crédit d'impôt sur dividendes étrangers (32€)
- L'imputation d'un crédit d'impôt famille (7k€)

Suivi des Plus-Values à Long Terme latentes :

Titres immobilisés au 1er janvier 2002 dont la valeur nette comptable était différente de l'évaluation fiscale :

En milliers d'euros	Position au 01/01/2002	Cessions depuis 2002	Position au 31/12/2025
Titres immobilisés			
Valeur comptable	72 730	56 922	15 808
Valeur fiscale	129 003	91 378	37 625
Différence de valeur	56 273	34 457	21 817

Note 23 : Charges exceptionnelles

Ce poste enregistre la dotation aux amortissements dérogatoires pratiqués sur les titres de la SCA UNICEREM pour 889 k€ en 2025 et l'ajustement d'une provision sur litiges avec une dotation complémentaire de 345 k€ au 31 décembre 2025.

Note 24 : Effectif moyen du personnel

Effectif moyen des salariés employés au cours de l'exercice :

	Cadres	Agents de maitrise	Employés	Total
Exercice 2025	63	0	0	63
Exercice 2024	60	0	0	60

Effectif équivalent temps plein : 63.02

Les salariés en forfait jours réduit sont pris en compte pour 1 ETP du fait que juridiquement ils ne sont pas considérés à temps partiel.

Note 25 : Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction

Cette information n'est pas communiquée car cela reviendrait à fournir des données individuelles.

Renseignements globaux concernant les filiales ou participations	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des engagements financiers donnés par la société	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
	Brute	Nette			
Filiales françaises	119 597	118 105	6 107		0
Filiales étrangères	57 928	57 928			
Participations dans des sociétés françaises	359 509	332 224	61		1 307
Participations dans des sociétés étrangères	4 900	2 615			
Total	541 935	510 872	6 167	0	1 307

BM&A

11, rue de Laborde

75008 Paris

Société par actions simplifiée au capital de

1 200 000 €

Inscrite sur la liste nationale des commissaires aux
comptes attachée à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes de Paris

RSM Paris

5-7 Rue des Italiens

75009 Paris

Société par actions simplifiée au capital de

9 641 850 €

Inscrite sur la liste nationale des commissaires
aux comptes attachée à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes de Paris

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

Benjamin

UNIGRAINS

SOCIETE ANONYME

23 RUE DE NEUILLY

75016 PARIS

=====

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

=====

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Aux actionnaires,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **UNIGRAINS** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

3. OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans la note « II. a) Présentation des comptes » de l'annexe des comptes annuels.

4. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Valorisation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille, des titres de participations et des parts des entreprises liées

Les titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP), titres de participations et parts des entreprises liées sont évalués suivant les méthodes décrites dans l'annexe II.b) Immobilisations financières de l'annexe aux comptes annuels. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons pris connaissance des procédures définies par la société, et avons examiné les éléments ayant conduit à la détermination de la valeur des principales lignes du portefeuille. Nous avons analysé les éléments constitutifs de résultat financier ayant une incidence sur le résultat de l'exercice et le caractère approprié des informations fournies dans les notes de l'annexe.

5. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

6. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

7. RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 22 avril 2026

Les commissaires aux comptes

BM&A

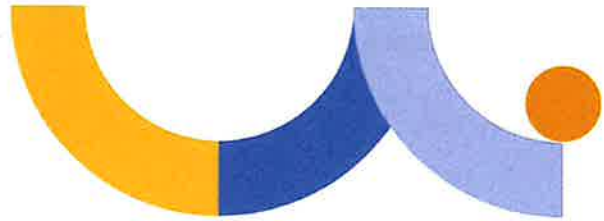
RSM Paris

Céline Claro

Stéphane Marie

Céline Claro

Stéphane Marie



UNIGRAINS SA

COMPTES ANNUELS 2025

UNIGRAINS SA
23 Avenue de Neuilly – 75016 Paris Tél : 01 44 31 10 00 Fax : 01 47 20 44 03
<http://www.unigrains.fr>
SA au capital de 7 004 995 € - RCS PARIS 642 008 296 – SIRET 642 008 296 00039



SOMMAIRE

COMPTES INDIVIDUELS 2025

BILAN AU 31 DECEMBRE 2025 (ACTIF)	3
BILAN AU 31 DECEMBRE 2025 (PASSIF)	4
COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2025.....	5
COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2025 (SUITE)	6
ANNEXE AUX COMPTES INDIVIDUELS.....	7
I. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	7
II. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	7
INFORMATIONS SUR LES COMPTES DE BILAN	11
NOTE 1 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	11
NOTE 2 : PARTICIPATIONS.....	11
NOTE 3 : TITRES IMMOBILISES DE L'ACTIVITE DE PORTEFEUILLE (TIAP).....	11
NOTE 4 : PRETS	12
NOTE 5 : AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....	12
NOTE 6 : CREANCES D'EXPLOITATION.....	12
NOTE 7 : CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE.....	13
NOTE 8 : VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	13
NOTE 9 : CAPITAUX PROPRES	13
NOTE 10 : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	14
NOTE 11 : EMPRUNTS ET DETTES	14
NOTE 12 : DETTES D'EXPLOITATION.....	14
NOTE 13 : AUTRES DETTES	14
INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	15
NOTE 14 : PRODUITS D'EXPLOITATION	15
NOTE 15 : PRODUITS FINANCIERS LIES AUX TIAP	15
NOTE 16 : PRODUITS DES PLACEMENTS	15
NOTE 17 : ACTIONNARIAT.....	15
INFORMATIONS SUR LE HORS BILAN.....	16
NOTE 18 : ENGAGEMENTS SUR TITRES	16
NOTE 19 : ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE ET AUTRES ENGAGEMENTS DONNES.....	16
NOTE 20 : ENGAGEMENTS ET GARANTIES REÇUS.....	16
NOTE 21 : ENGAGEMENTS EN MATIERE DE PENSIONS, RETRAITES ET INDEMNITES ASSIMILEES.....	17
AUTRES INFORMATIONS.....	18
NOTE 22 : IMPOTS SUR LES BENEFICES.....	18
NOTE 23 : CHARGES EXCEPTIONNELLES	18
NOTE 24 : EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL	18
NOTE 25 : REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	18
TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS EN 2025.....	19

UNIGRAINS**Bilan au 31 décembre 2025 (actif)**

En euros

ACTIF	Notes	Brut	Exercice 2025	Exercice 2024	
			Amortissements et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles	1				
Frais d'établissement					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires					
Autres immobilisations incorporelles		1 485 084	1 448 541	36 543	
Immobilisations incorporelles en cours					
Immobilisations corporelles	1				
Constructions		80 505	80 360	145	205
Autres immobilisations corporelles		7 579 164	6 043 807	1 535 357	1 770 406
Immobilisations corporelles en cours					
Immobilisations financières					
Participations	2	194 704 050	1 491 939	193 212 111	216 599 629
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	3	921 413 122	54 107 635	867 305 487	780 940 750
Créances rattachées à des participations		4 703 137	4 270 824	432 312	229 826
Prêts	4	59 551 354	74 070	59 477 284	47 306 881
Autres immobilisations financières	5	15 700 630	503 340	15 197 290	12 372 305
TOTAL I		1 205 217 046	68 020 517	1 137 196 529	1 059 220 002
ACTIF CIRCULANT					
Avances et acomptes versés sur commandes		78 700		78 700	71 111
Créances d'exploitation					
Créances clients et comptes rattachés	6	2 732 216	759 462	1 972 753	1 952 911
Autres créances	6	29 343 839	157 706	29 186 133	29 825 142
Charges constatées d'avance	6 & 7	835 683		835 683	815 288
Valeurs mobilières de placement	8	25 215 317	1 127 242	24 088 075	25 070 904
Disponibilités		9 038 713		9 038 713	19 100 465
TOTAL II		67 244 467	2 044 410	65 200 057	76 835 821
TOTAL GENERAL		1 272 461 513	70 064 927	1 202 396 586	1 136 055 823



UNIGRAINS**Bilan au 31 décembre 2025 (passif)**

En euros

PASSIF	Notes	Exercice 2025	Exercice 2024
CAPITAUX PROPRES	9		
Capital social		7 004 995	7 004 995
Primes d'émission, de fusion, d'apport		524 748 281	524 748 281
Réserve légale		700 500	700 000
Autres réserves		3 613 217	3 613 217
Report à nouveau		405 602 606	379 920 074
Résultat de l'exercice		78 029 137	30 723 031
Provisions réglementées		14 376 093	13 487 498
TOTAL I		1 034 074 828	960 197 096
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	10		
Provisions pour risques et charges		3 020 925	2 676 180
TOTAL II		3 020 925	2 676 180
DETTES			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11	137 284 085	108 292 587
Emprunts et dettes financières diverses	11	52 670	53 094
Avances et acomptes clients			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12	1 263 335	1 395 331
Dettes fiscales et sociales	12	14 067 558	13 764 866
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	12	2 130 480	498 000
Autres dettes	13	10 481 511	49 169 971
Produits constatés d'avance	7 & 13	21 194	8 699
TOTAL III		165 300 833	173 182 547
TOTAL GENERAL		1 202 396 586	1 136 055 823



UNIGRAINS

Compte de résultat au 31 décembre 2025

En euros

	Notes	Exercice 2025	Exercice 2024
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Production vendue services	14	245 520	320 300
Autres produits d'exploitation	14	2 084 575	2 271 029
		2 330 095	2 591 329
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			46 066
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		4 574	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		2 334 670	2 637 395
CHARGES D'EXPLOITATION			
Autres achats et charges externes		8 115 252	8 350 463
Impôts, taxes et versements assimilés		2 466 451	2 174 692
Salaires et traitements		12 811 947	11 124 208
Charges sociales		6 945 332	4 839 564
Dotations aux amortissements et aux provisions :			
sur immobilisations : dotations aux amortissements		608 295	739 963
sur immobilisations : dotations aux provisions			
sur actif circulant : dotations aux provisions			
Dotations aux provisions			
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			
Autres charges		1 418 492	1 407 213
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)		32 365 769	28 636 103
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		(30 031 099)	(25 998 708)
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		470	
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			5 561
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers liés aux TIAP	15	106 846 885	48 435 854
Dividendes reçus des TIAP		15 387 224	14 343 400
Produits financiers liés aux titres de participation			
Dividendes reçus des titres de participation		7 350	
Produits des placements	16	1 073 369	1 014 735
Reprises sur provisions des participations et autres titres immobilisés		10 686 167	15 180 052
Reprises sur provisions des titres de placement			132 856
Différences positives de change		42 182	456 579
Autres produits financiers		6 880 329	6 037 671
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		140 923 506	85 601 148



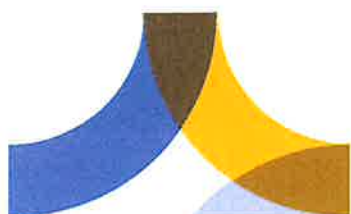
UNIGRAINS**Compte de résultat au 31 décembre 2025 (suite)**

En euros

	Notes	Exercice 2025	Exercice 2024
CHARGES FINANCIERES			
Charges nettes sur cessions de titres immobilisés			
Pertes sur titres et valeurs immobilisés		816 615	8 080 836
Intérêts et charges assimilées		5 398 840	7 893 557
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Dépréciations des TIAP		20 824 729	9 151 677
Dépréciation de l'activité de placement			6
Dépréciations de l'actif circulant		61 282	44 877
Différences négatives de change		306 083	146 895
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)		27 407 548	25 317 847
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)		113 515 958	60 283 300
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)		83 485 329	34 279 031
PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)			44 811
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	23	1 233 340	2 292 775
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		(1 233 340)	(2 247 965)
Impôts sur les bénéfices (IX)		4 222 852	1 308 035
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		143 258 646	88 283 353
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX)		65 229 509	57 560 322
RESULTAT		78 029 137	30 723 031

Résultat par action : 55.70 euros

Résultat dilué par action : 55.70 euros



UNIGRAINS

Annexe aux comptes individuels

I. Faits caractéristiques de l'exercice

Au 31 décembre 2025, la Société UNICEREALES, actionnaire majoritaire, détient 67,77 % du capital social.

La société SA SAIAM a fait l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine (TUP) au profit de la société UNIGRAINS en date du 3 décembre 2025. Cette opération a généré un mali de 174 422 € qui a été affecté de la manière suivante :

- Mali technique : 1 840 € comptabilisé au niveau des immobilisations financières ;
- Vrai mali : 172 582 € comptabilisé en charges financières.

La société SAS UNIGRAINS PARTENAIRE a fait l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine (TUP) au profit de la société UNIGRAINS en date du 12 décembre 2025. Cette opération a généré un boni de 1 766 640 € qui a été affecté en autres produits financiers.

La société SCI UNI-UN a fait l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine (TUP) au profit de la société UNIGRAINS en date du 27 décembre 2025. Cette opération a généré un boni de 34 004 € qui a été affecté en autres produits financiers.

II. Principes, règles et méthodes comptables

a) Présentation des comptes

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de commerce (articles L123-12 à L123-28) et du règlement ANC 2014-03 tel que modifié par le règlement ANC n° 2022-06 applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

L'exercice clos le 31 décembre 2025 constitue le premier exercice d'application du règlement ANC n° 2022-06.

Les principaux changements introduits par le règlement ANC n° 2022-06 portent sur :

- Une nouvelle définition du résultat exceptionnel afin de limiter ce résultat aux événements majeurs inhabituels ainsi que

les écritures comptables d'origine purement fiscales.

Le résultat exceptionnel s'élevait à (2 248) K€ au titre de l'exercice 2024 dont (889 K€) d'amortissements dérogatoires et (1 404 K€) de dotations concernant une provision pour risques sur litiges.

Au titre de l'exercice 2025, le résultat exceptionnel s'élève à (1 233 K€) dont (889 K€) d'amortissements dérogatoires et (345 K€) de dotations concernant une provision pour risques sur litiges (voir Note 10 – Provisions pour risques et charges). Pour rappel, au titre des exercices précédents, par dérogation aux règles comptables courantes, afin de mieux refléter le résultat de l'activité habituelle de la société UNIGRAINS, le résultat de l'activité de portefeuille et notamment les gains ou pertes en capital figuraient en résultat financier et non en résultat exceptionnel.

- La suppression de l'utilisation des comptes de transfert de charges. Les transferts de charges s'élevaient à 23 K€ au titre de l'exercice 2024 et figurent dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions » pour la présentation du Compte de résultat.
- Une mise à jour du plan de comptes et une rationalisation des modèles d'états financiers.

Ces modifications ont été prises en compte pour la présentation des comptes 2025 et n'ont pas entraîné de changements significatifs.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.



Les principes et méthodes d'évaluation appliqués sont conformes à ceux de l'exercice précédent.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

La présentation du compte de résultat est inspirée de l'avis N°30 du 13 février 1987 du Conseil National de la Comptabilité qui propose une présentation mieux adaptée à la nature de l'activité de la société, en ce qui concerne la présentation de l'activité de portefeuille.

b) Règles de comptabilisation

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont enregistrées à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition TVA non récupérée incluse.

Les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée probable d'utilisation selon la méthode linéaire :

- Agencements : 10 ans
- Mobilier de bureau : 10 ans
- Installations : 5 ans
- Véhicules : 4 ans
- Matériel de bureau : 3 ans
- Logiciels : 3 ans

Immobilisations financières

Les immobilisations financières figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Lorsque la valeur économique des participations ou la valeur de marché des autres titres devient inférieure à leur valeur d'acquisition, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence. Lorsque la valeur de marché n'existe pas ou présente une incertitude dans sa détermination, la valeur des participations est comparée à la quote-part de situation nette telle qu'elle résulte du dernier bilan disponible. La différence donne lieu à constatation d'une dépréciation.

Les moins-values latentes donnent lieu à la constitution d'une dépréciation relative au portefeuille titres.

La valorisation du portefeuille au 31 décembre 2025 a été réalisée avec des méthodes stables par rapport à l'exercice précédent.

En ce qui concerne les fonds communs de placement à risque (FCPR) / fonds professionnels de capital investissement (FPCI), conformément aux pratiques de place, ne sont comptabilisées que les sommes effectivement appelées, les engagements non appelés étant enregistrés en hors bilan.

En cas de cession de titres de participation, de titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP), les titres les plus anciens d'une même société ou d'une même catégorie de valeurs sont réputés vendus les premiers (application de la règle PEPS ou FIFO).

Sont distingués, parmi les immobilisations financières, les éléments suivants :

Titres de participation, parts dans les entreprises liées

Cette catégorie comprend également les obligations remboursables, convertibles ou attachées à des Bons de Souscription d'Action, susceptibles de donner accès au capital, dès lors que ces titres sont détenus dès l'origine avec cette finalité dans le cadre de la politique de gestion des participations.

Les titres de participation, parts dans les entreprises liées comprennent les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité d'UNIGRAINS, et notamment ceux répondant aux critères suivants :

- Les titres de sociétés dont les administrateurs ou dirigeants sont communs avec ceux d'UNIGRAINS, permettant l'exercice d'une influence notable sur l'entreprise,
- Les sociétés dont le capital social est détenu pour au moins 20% de manière directe ou indirecte, ou jusqu'à 5% quand un poste d'administrateur est détenu et qu'une influence notable est exercée (quand aucun actionnaire ne dispose de la majorité des droits de vote et que UNIGRAINS est l'un des trois premiers actionnaires).

Leur évaluation se fait à la valeur d'usage. Les principaux critères retenus pour la détermination de cette valeur sont l'actif net, la valeur de marché, les données prévisionnelles et l'utilité pour UNIGRAINS de détenir cette participation.



Une dépréciation est constituée lorsque, pour un titre, la valeur d'inventaire est inférieure au prix de revient.

Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)

Conformément à l'avis du Conseil National de la Comptabilité, les titres inscrits sous cette rubrique concernent les investissements :

- Destinés à dégager à plus ou moins longue échéance une rentabilité suffisante,
- et pour lesquels l'investisseur n'intervient pas dans la gestion.

Ces titres sont enregistrés pour leur valeur historique. Les frais accessoires des titres acquis ne sont pas inclus dans le coût d'acquisition.

A la clôture de l'exercice, il est procédé à l'évaluation de ce portefeuille, titre par titre, en retenant comme valeur d'inventaire une valeur qui tient compte de l'actif net, des perspectives d'évolution générale de la société dont les titres sont détenus, et qui est fondée notamment sur la valeur de marché (cours de bourse de clôture, référence à des transactions, valeur de rendement, actif net réévalué).

Une dépréciation est constituée lorsque, pour un titre, la valeur d'inventaire est inférieure au prix de revient.

Prêts et Créances rattachés

Les prêts et comptes courants sont enregistrés au bilan pour leur valeur nominale. Selon le principe d'indépendance des exercices, les intérêts courus sont compris dans les produits de l'exercice.

Une dépréciation est constituée dans le cas où apparaîtrait, en fin d'exercice, une perte probable.

Opérations en devises

Les opérations en devises sont enregistrées au cours de la devise à la date de transaction. A la fin de l'exercice, la trésorerie, les créances ou dettes sont convertis au cours de clôture. Pour les postes bénéficiant d'une couverture de change, aucune réévaluation de change n'est constatée.

Des provisions sont constituées pour tenir compte des pertes de change latentes ; pour les opérations comportant une couverture de change, seule la fraction non couverte donne lieu à provision.

Créances d'exploitation

En application des règles générales d'évaluation du PCG, les créances sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale, et par prudence, une dépréciation est constituée lorsqu'apparaît une perte probable.

Valeurs mobilières de placement et trésorerie

Leur prix de revient brut correspond à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition comptabilisés immédiatement en charges.

Les prêts et instruments de trésorerie sont enregistrés au bilan pour leur valeur nominale. Selon le principe d'indépendance des exercices, les intérêts courus sont compris dans les produits de l'exercice.

En cas de cession, la méthode FIFO est appliquée. A la clôture de l'exercice, la valeur d'inventaire est estimée en tenant compte du prix de marché.

Il est constitué une dépréciation lorsque, pour une même catégorie de titres, la valeur d'inventaire est inférieure aux prix d'acquisition.

Disponibilités

Au 31 décembre 2025, le montant des disponibilités s'élève à 9 M€.

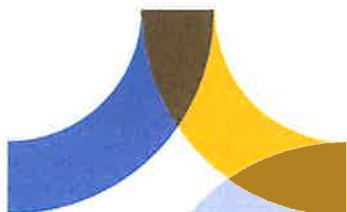
Provisions pour risques

Au-delà des dépréciations qui couvrent les risques d'évaluation des titres en portefeuille, la Société enregistre au passif du bilan, des provisions pour risques destinées à couvrir les risques identifiés au cas par cas, liés à l'activité de la Société.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel comprend notamment :

- Les produits et les charges directement liés à un événement majeur et inhabituel,
- Les écritures comptables d'origine purement fiscale. Il en est ainsi de la constitution ou la reprise de provisions réglementées, y compris les amortissements dérogatoires comptabilisés pour des raisons fiscales.



Impôt sur les sociétés

En France, le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 25%. Toutefois, les plus-values à long terme sur titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme pouvant bénéficier du régime fiscal des plus-values à long terme sont exonérées d'impôt sous réserve de la taxation d'une quote-part de frais et charges qui reste comprise dans le résultat ordinaire de l'exercice (12% du résultat brut des PV de cession).

Un traitement fiscal particulier a été adopté pour certains titres existants au 1er janvier 2002, pour lesquels la valeur fiscale à retenir en cas de cession n'est pas la valeur comptable d'origine, mais celle de leur évaluation au 1er janvier 2002.

Par ailleurs, les sociétés françaises sont soumises sur la base de l'impôt dû, à une Contribution additionnelle de 3,3 % (après application d'un abattement de 0,76 M€) instaurée en 2000.

En outre, au titre du régime des sociétés mères et filiales, les dividendes reçus des sociétés dans lesquelles la participation fiscale est au moins égale à 5 % sont exonérés à hauteur de 95%. Depuis le 01/01/95 une convention d'intégration été conclue entre UNIGRAINS et certaines de ses filiales. UNIGRAINS est société tête de groupe du groupe d'intégration fiscale composé des sociétés UNIGRAINS DIVERSIFICATION, UNIGRAINS EQUIPEMENTS, TMG, MECATHERM, AUXINEA, MAMATA, UNIGRAINS AVENIR et UNILIS AGTECH. UNIGRAINS PARTENAIRE est sorti du périmètre au 01/01/2025 suite à la TUP intervenue au cours de l'exercice.

Les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale, et les économies d'impôt réalisées par le groupe sont conservées par la société mère UNIGRAINS.

Pour la détermination du résultat fiscal d'ensemble, les éléments faisant double emploi sont éliminés, les déficits (et moins-values nettes à long terme) sont pris en compte au niveau de la société mère.



UNIGRAINS

Informations sur les comptes de bilan

Note 1 : Immobilisations corporelles et incorporelles

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Valeur au 31/12/2024	Acquisitions de l'exercice	Virt de poste à poste	Cessions/Sorties de l'exercice	Valeur au 31/12/2025
Immobilisations incorporelles	1 859	39	0	414	1 485
Autres immobilisations incorporelles	1 859	39	0	414	1 485
Autres immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	7 336	371	0	47	7 660
Immeubles, terrains	81	0	0	0	81
Agencements	5 991	1	189	0	6 182
Matériel et mobilier de bureau	1 231	180	0	47	1 364
Autres (mat. de transp.)	34	0	0	0	34
Immobilisations corporelles en cours	0	189	-189	0	0
TOTAL	9 196	410	0	461	9 145

Amortissements et dépréciations (en milliers d'euros)	Valeur au 31/12/2024	Dotations de l'exercice	Virt de poste à poste	Reprises de l'exercice	Valeur au 31/12/2025
Immobilisations incorporelles	1 859	3	0	414	1 449
Autres immobilisations incorporelles	1 859	3	0	414	1 449
Immobilisations corporelles	5 566	606	0	47	6 124
Immeubles, terrains	80	0	0	0	80
Agencements	4 582	408	0	0	4 990
Matériel et mobilier de bureau	878	194	0	47	1 026
Autres	25	3	0	0	28
TOTAL	7 425	608	0	461	7 573

Note 2 : Participations

En milliers d'euros	31/12/2024	Acquisitions/ Augmentations	(Cessions)/ (Sorties)	31/12/2025
Valeurs brutes	218 266	15 477	-39 039	194 704
Dépréciations	-1 667	0	175	-1 492
TOTAL	216 600	15 477	-38 864	193 212

Note 3 : Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)

En milliers d'euros	Valeur brute au 31/12/2025	Dépréciations	Valeur nette au 31/12/2025	Valeur nette au 31/12/2024
Actions	694 204	-43 054	651 150	547 699
Obligations	76 762	-1 358	75 404	90 199
Parts de Fonds	150 447	-9 696	140 751	143 043
TOTAL	921 413	-54 108	867 305	780 941

Acquisitions et cession des TIAP

En milliers d'euros	31/12/2024	Acquisitions/ Augmentations	(Cessions)/ (Sorties)	31/12/2025
Actions	577 532	182 479	-65 807	694 204
Obligations	94 297	16 249	-33 784	76 762
Parts de Fonds	152 892	38 107	-40 551	150 447
TOTAL	824 720	236 835	-140 142	921 413



Variation des dépréciations du portefeuille TIAP

En milliers d'euros	Dépréciations au 31/12/2024	Dotations	Reprises	Dépréciations au 31/12/2025
Actions	29 833	18 702	-5 481	43 054
Obligations	4 098	0	-2 740	1 358
Parts de Fonds	9 848	2 105	-2 257	9 696
TOTAL	43 779	20 806	-10 478	54 108

Note 4 : Prêts

En milliers d'euros	Valeur brute au 31/12/2025	Dépréciations	Valeur nette au 31/12/2025	Valeur nette au 31/12/2024
Prêts	59 551	74	59 477	47 307
TOTAL	59 551	74	59 477	47 307

Acquisitions et cession des prêts

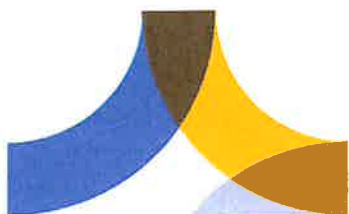
En milliers d'euros	31/12/2024	Acquisitions	(Cessions)	31/12/2025
Prêts	47 307	15 112	-2 867	59 551
TOTAL	47 307	15 112	-2 867	59 551

Note 5 : Autres immobilisations financières

En milliers d'euros	31/12/2024	Acquisitions/ Augmentations	(Cessions)/ (Sorties)	31/12/2025
Obligations	0	0	0	0
ICNE	12 348	11 926	-9 107	15 166
Dépôts et fonds de garantie	25	0	0	25
TOTAL (en valeur nette)	12 372	11 926	-9 107	15 191

Note 6 : Créances d'exploitation

En milliers d'euros	Montant total	Échéances à un an au plus	Échéances à plus d'un an et cinq ans au plus
Avances et comptes courants Groupe et associés (cash pooling)	6 603	6 603	
Créances fiscales	80	80	
Autres créances de l'actif circulant	24 475	3 738	20 738
Charges constatées d'avance	836	836	
TOTAL (en valeur nette)	31 995	11 257	20 738



Produits à recevoir

En milliers d'euros	31/12/2025
Immobilisations financières	15 702
Créances rattachées à des participations	127
Autres immobilisations financières	15 575
Créances	22 083
Créances clients et comptes rattachés	0
Autres créances	22 083
Valeurs Mobilières de Placement	0
Disponibilités	42
	37 827

Note 7 : Charges et produits constatés d'avance

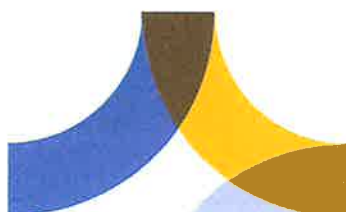
En milliers d'euros	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	836	21
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
	836	21

Note 8 : Valeurs mobilières de placement

En milliers d'euros	Valeur brute comptable au 31/12/2025	Dépréciations	Valeur nette comptable au 31/12/2025	Valeur nette au 31/12/2024
Obligation & autres titres	11 029	0	11 029	5 065
Titre à revenu variable	14 187	-1 127	13 060	20 006
TOTAL	25 215	-1 127	24 088	25 071

Note 9 : Capitaux propres

En milliers d'euros	Valeur au 31/12/2024	Affectation du résultat	Variation de l'exercice	Valeur au 31/12/2025
Capitaux propres	960 197	0	78 918	1 034 075
Capital entièrement libéré	7 005			7 005
Primes d'émission, de fusion, d'apport	524 748			524 748
Dont Réserve indisponible	462 265			462 265
Dont Réserve technique	62 483			62 483
Réserve légale	700			700
Autres réserves	3 613			3 613
Provisions réglementées - Amortissements dérogatoires	13 487		889	14 376
Report à nouveau	379 920	25 683		405 603
Résultat de l'exercice	30 723	-30 723	78 029	78 029
Dividendes		5 040		



Note 10 : Provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	31/12/2024	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		31/12/2025
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions pour risques					
- Sur litiges	2 676	345			3 021
- Autres provisions pour risques	0				0
Provisions pour charges	0				0
TOTAL	2 676	345	0		3 021

Note 11 : Emprunts et dettes

En milliers d'euros	Montant total	Échéances à un an au plus	Échéances à plus d'un an et cinq ans au plus	Échéances à plus de cinq ans
Emprunts et dettes établissements de crédit	137 284	284	137 000	
Dettes financières diverses	0	0		
Dépôts et cautionnements reçus	53	4	49	
TOTAL	137 337	289	137 049	0

Note 12 : Dettes d'exploitation

En milliers d'euros	Montant total	Échéances à un an au plus	Échéances à plus d'un an et cinq ans au plus	Échéances à plus de cinq ans
Dettes fournisseurs	1 263	1 263		
Dettes sur immobilisations	2 130	2 130		
Dettes fiscales et sociales	14 068	14 068		
TOTAL	17 461	17 461	0	0

Charges à payer

En milliers d'euros	31/12/2025
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	284
Emprunts et dettes financières divers	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	475
Dettes fiscales et sociales	11 061
Autres dettes	11
TOTAL	11 831

Note 13 : Autres dettes

En milliers d'euros	Montant total	Échéances à un an au plus	Échéances à plus d'un an et cinq ans au plus	Échéances à plus de cinq ans
Compte courant de trésorerie	11	11		
Comptes courants liés au groupe d'intégration fiscale	962	962		
Compte d'attente lié au groupe d'intégration fiscale	9 508	9 508		
Déficits sociétés intégrées				
Autres dettes diverses	0	0		
Produits constatés d'avance	21	21		
TOTAL	10 503	10 503	0	0



UNIGRAINS

Informations sur les postes du compte de résultat

Note 14 : Produits d'exploitation

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Production vendue services	246	320
Autres produits d'exploitation	2 085	2 271
TOTAL	2 330	2 591

La production de services comprend notamment les commissions facturées sur les interventions.
Les autres produits d'exploitation correspondent principalement à la refacturation des charges intragroupe et des charges de loyers.

Note 15 : Produits financiers liés aux TIAP

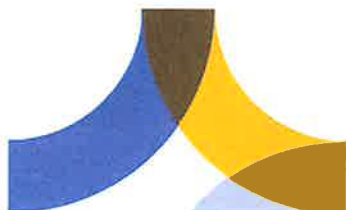
En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Plus-values de cessions d'actions	98 998	40 119
Prime de non-conversion	46	0
Intérêts sur obligations	5 160	4 399
Intérêts sur parts de fonds	2 229	3 609
Plus-values sur immobilisations financières	0	0
Autres produits financiers liés aux TIAP	138	121
Plus-values sur parts de fonds	275	188
TOTAL	106 847	48 436

Note 16 : Produits des placements

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Plus-values sur portefeuille de placements	993	948
Produits d'intérêts de contrats à terme et de certificats de dépôt	0	0
Revenus des VMP	81	66
Autres produits financiers	0	0
TOTAL	1 073	1 015

Note 17 : Actionnariat

Le capital social d'UNIGRAINS est de 7 millions d'euros et est divisé en 1 400 999 actions de 5 euros.



UNIGRAINS

Informations sur le hors bilan

Note 18 : Engagements sur titres

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Engagement Titres	80 643	94 342

Les titres à recevoir correspondent pour l'essentiel à l'engagement pris par la société dans le cadre des souscriptions à des Fonds Commun de Placement. La contrepartie de cet engagement est le paiement à la livraison de ces titres constitutif d'un engagement à payer.

Note 19 : Engagements de financement et de garantie et autres engagements donnés

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Engagements de financement	0	0
Engagements de garantie	1 354	1 330
<i>FERT & Pluriagri</i>	<i>1 306</i>	<i>1 282</i>

Autres engagements donnés :

- Engagement donné à un dirigeant de verser une prime équivalente à 6 mois de salaire brut fixe en cas de rupture du mandat, sauf en cas de révocation pour faute lourde ou grave.

Note 20 : Engagements et garanties reçus

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Cautions et avals reçus	0	31 250
Dividendes préciputaires	0	0

Les engagements reçus présents au 31 décembre 2024 concernaient des obligations qui ont fait l'objet d'une cession au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

En novembre 2020, la société avait renégocié son crédit renouvelable en augmentant son montant d'encours de 125 M€ à 250 M€. La maturité était de 5 ans (échéance 13 novembre 2025).

Un avenant a été signé le 30 juillet 2024, prolongeant de 2 années le contrat initial (échéance 12 novembre 2027) et ouvrant la possibilité d'une extension de l'encours de 50 M€,

Le 9 juillet 2025, Unigrains a souhaité bénéficier de cette option, portant l'encours total à 300 M€ à partir du 1er octobre 2025.

La société reste soumise au respect des mêmes covenants rappelés ci-dessous :

- Ratio dettes financières / fonds propres consolidés inférieur à 0,3
- Trésorerie consolidée supérieure à 25 M€.

Au 31 décembre 2025, le nombre de tirages est de cinq pour un montant de 137 M€ (50 M€, 35 M€, 27 M€, 15 M€, et 10 M€).

Les covenants ratio dettes financières / fonds propres consolidés inférieurs à 0,3 (0,129 au 31/12/2025) et trésorerie consolidée supérieure à 25M€ (34 M€ au 31 décembre 2025) sont respectés. Le calcul a été fait hors Unigrains Equipements et ses filiales conformément à l'article 21 .4 du RCF.



Note 21 : Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées

L'établissement n'a pris aucun autre engagement particulier en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées. Les régimes de retraites obligatoires sont à cotisations définies (régime de base : Mutualité Sociale Agricole, régime complémentaire ARRCO : CAMARCA, régime complémentaire AGIRC : CRCCA, régime supplémentaire par capitalisation : CCPMA Retraite.

Concernant les indemnités de départ volontaire à la retraite à l'horizon de leur 65ème année des salariés présents aujourd'hui, une simulation tenant compte de la progression de leur rémunération et de la probabilité décroissante de départ de la société par tranches successives d'âges aboutit à une valeur actualisée de 738k €.

Les hypothèses retenues pour évaluer cette provision sont les suivantes :

- Taux de charges patronales : 60%, les charges sociales ont été provisionnées car la mise à la retraite est par hypothèse à l'initiative de l'employeur
- Taux d'actualisation de 4,04% hors inflation
- Age de départ à retraite : 65 ans

Afin de déterminer les engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées, il a été décidé de retenir, à partir de l'exercice 2021, la recommandation n°2013-02 de l'ANC en appliquant la méthode 2 conformément aux dispositions de la norme IAS 19.



UNIGRAINS

Autres informations

Note 22 : Impôts sur les bénéfices

en euros	UNIGRAINS	UNIGRAINS AVENIR	UNIGRAINS DIVERSIFICATION	UNIGRAINS EQUIPEMENTS	UNILIS AGTECH	31/12/2025 MECATHERM	TMG	AUXINEA	MAMATA	Imputation déficit antérieur	Opérations intragroupe
Total du groupe au taux normal	11 934 142	-311 072	5 255 857	-160 858	-249 376	16 265 249	-5 021 758	50 489	-297 349	0	4 302 710
Plus values à LT au taux de 15%	17 341 438	0	0	0	0	0	0	0	0	-1 836 325	0
Impôt théorique sur les sociétés*						10 977 650					
Impôt théorique sur les sociétés*	5 584 752	0	1 313 964	0	0	4 066 312	0	12 622	0		
Impôt théorique sur le groupe (via l'intégration fiscale)*						10 267 776					

* hors contribution additionnelle

La charge globale d'impôt constatée chez Unigrains intègre par ailleurs les éléments suivants :

- La comptabilisation du crédit d'impôt mécénat (406€)
- L'imputation d'un crédit d'impôt recherche (297k€)
- L'imputation d'un crédit d'impôt sur dividendes étrangers (32€)
- L'imputation d'un crédit d'impôt famille (7k€)

Suivi des Plus-Values à Long Terme latentes :

Titres immobilisés au 1er janvier 2002 dont la valeur nette comptable était différente de l'évaluation fiscale :

En milliers d'euros	Position au 01/01/2002	Cessions depuis 2002	Position au 31/12/2025
Titres immobilisés			
Valeur comptable	72 730	56 922	15 808
Valeur fiscale	129 003	91 378	37 625
Différence de valeur	56 273	34 457	21 817

Note 23 : Charges exceptionnelles

Ce poste enregistre la dotation aux amortissements dérogatoires pratiqués sur les titres de la SCA UNICEREM pour 889 k€ en 2025 et l'ajustement d'une provision sur litiges avec une dotation complémentaire de 345 k€ au 31 décembre 2025.

Note 24 : Effectif moyen du personnel

Effectif moyen des salariés employés au cours de l'exercice :

	Cadres	Agents de maîtrise	Employés	Total
Exercice 2025	63	0	0	63
Exercice 2024	60	0	0	60

Effectif équivalent temps plein : 63.02

Les salariés en forfait jours réduit sont pris en compte pour 1 ETP du fait que juridiquement ils ne sont pas considérés à temps partiel.

Note 25 : Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction

Cette information n'est pas communiquée car cela reviendrait à fournir des données individuelles.



UNIGRAINS

Tableau des filiales et participations en 2025

Renseignements globaux concernant les filiales ou participations	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des engagements financiers donnés par la société	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
	Brute	Nette			
Filiales françaises	119 597	118 105	6 107		0
Filiales étrangères	57 928	57 928			
Participations dans des sociétés françaises	359 509	332 224	61		1 307
Participations dans des sociétés étrangères	4 900	2 615			
Total	541 935	510 872	6 167	0	1 307



UNIGRAINS
Société Anonyme au capital de 7.004.995 €
23 avenue de Neuilly, PARIS (75116),
R.C.S. PARIS 642 008 296

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE
DU 13 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six, le treize mai à 15 heures, les actionnaires de la société UNIGRAINS, se sont réunis en Assemblée Générale Mixte au siège social sur convocation du Président, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Affectation du résultat,

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de procéder à l'affectation suivante :

- le résultat de l'exercice de.....78.029.137,29 €
- augmenté du report à nouveau de405.602.605,59 €
- constitue le bénéfice distribuable de483.631.742,88 €
- sur lequel est prélevé un dividende de 7,14 € par action.....9.996.000,00 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
La Secrétaire



Natacha ANDRE